

■ **Ernst & Young SA**, succursale à Neuchâtel, fournir les prestations suivantes sous la marque de prestation de services 'Ernst & Young', etc. (FOSC du 09.12.2002, p. 9). Entreprise ayant son siège à Bâle. La procuration de Yerly Sarah est radiée.  
Journal no 1873 du 30.07.2003  
(01117532 / CH-645.1.008.752-0)